



Résultats au 31 Décembre 2014

PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ DANS UN CONTEXTE DE CONCURRENCE SOUTENU

Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 12 Mars 2015 sous la présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU, a arrêté les comptes au 31 Décembre 2014, comme suit :

(en millions de dirhams)	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	112,8	120,5
Résultat d'exploitation	58,4	65,7
Résultat avant impôts	63,8	70,7
Résultat net	45,0	49,4

Malgré la progression de la production, le chiffre d'affaires est passé de 120,5 MDH au 31/12/2013 à 112,8 MDH au 31/12/2014, soit une variation de -6,4% due à la diminution du taux moyen de commission.

RESULTATS

Le résultat net réalisé au 31/12/2014 s'établit à 45 MDH contre 49,4 MDH au 31/12/2013 suite, principalement, à la diminution du résultat d'exploitation qui s'explique par la baisse du chiffre d'affaires et le maintien des charges d'exploitation.

DIVIDENDE DE 225,00 DH PAR ACTION

Le Conseil d'Administration proposera au vote lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, la distribution au titre de l'année 2014 le même dividende ordinaire que l'exercice écoulé, à savoir 225,00 DH par action ; ce qui correspond à une distribution totale de 45 MDH.

QUALITE

Le 11 Juin 2014, AGMA LAHLOU-TAZI a réussi l'audit du deuxième renouvellement de la certification selon la norme ISO 9001 Version 2008 qui bénéficie d'une double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS.

PERSPECTIVES 2015

AGMA LAHLOU-TAZI compte développer sa part de marché, surtout dans le segment des PME/PMI et particuliers, conformément aux lignes directrices de sa stratégie commerciale qui visent également à fidéliser les clients en portefeuille à travers des actions spéciales.

Relations actionnaires :
Melle Nadia BAKKALI
n.bakkali@agma.co.ma

Relations presse :
Mme Maha KHSSASSI
m.khssassi@agma.co.ma